

*La justice électorale
paraguayenne dénonce des actes
punissables des manifestants
criant à la fraude*



La Havane, 3 mai, (RHC)- La Cour suprême de justice électorale du Paraguay a déposé ce mardi une plainte pénale contre ce qu'elle considère comme des "actes punissables" commis par des manifestants du parti de la Croisade nationale, mécontents des résultats des élections de dimanche.

L'accusation "contre des personnes non nommées" affirme que ces actions ont été "contraires à la sécurité de la coexistence des personnes" pendant les manifestations des partisans du parti dirigé par l'ancien candidat à la présidence Paraguay Cubas.

La Cour suprême de justice électorale affirme en outre que ces actes ont troublé la paix publique, qu'ils étaient contraires à la constitutionnalité de l'État et qu'ils constituaient une forme de coercition à l'égard du système électoral et des organes constitutionnels.

La police paraguayenne a par ailleurs reconnu avoir utilisé des balles en caoutchouc contre des manifestants qui contrôlaient les routes et les zones autour de la Cour pour protester contre des fraudes présumées lors des élections générales.

L'organe de répression a utilisé ce moyen pour disperser les partisans de Cubas, qui considèrent que les élections ont été frauduleuses, a expliqué le commissaire de police Feliciano Cáceres.

"L'usage de la force et l'utilisation d'armes à balles en caoutchouc ont été nécessaires pour finir de dégager l'avenue Eusebio Ayala à proximité du siège", a déclaré le chef de la prévention et de la sécurité de la police nationale à Asunción à la chaîne ABC TV.

Les affrontements entre les manifestants et la police, qui ont entraîné 42 arrestations et blessé 10 officiers et un plaignant, ont fait suite au début des manifestations autour de la Cour suprême de justice électorale lundi par des membres de la Croisade nationale, qui a obtenu 22,1 % des voix lors des élections de dimanche.

Le leader de droite Paraguayo Cubas, qui a formé un duo avec Stilber Valdés lors des élections, a exhorté ses coreligionnaires à "mourir pour cette cause s'il le faut", après les avoir appelés à résister pour exiger une révision des résultats des élections.

Né aux États-Unis et sénateur pour la législature 2018-2019, l'avocat et homme politique a été suspendu de ses fonctions parlementaires pour avoir provoqué un conflit sur les résultats des élections.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/321536-la-justice-electorale-paraguayenne-denonce-des-actes-punissables-des-manifestants-criant-a-la-fraude>



Radio Habana Cuba